

MATERNITÉ DE GUINGAMP: LA RÉACTION DU DÉPARTEMENT !

L'annonce de la fermeture de la maternité de Guingamp est un coup dur pour les Côtes d'Armor. Alain CADEC, président du Département et Marie-Madeleine MICHEL vice-présidente en charge de la santé, ont souhaité réagir.

« Notre Département est riche de ses villes moyennes et d'une répartition équilibrée de sa population sur l'ensemble de son territoire. Cela a un impact direct sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer un service public de qualité. Il est en effet nécessaire de disposer d'un maillage important pour répondre avec équité aux besoins des différents bassins de population.

Nous demandons donc à l'Agence régionale de santé (ARS) le maintien de moyens suffisants fléchés vers l'Hôpital de Guingamp afin de garantir un volume d'activités ainsi qu'un niveau de service et de sécurité suffisants pour l'ensemble des soins rendus sur site. L'essentiel est bien là ! », précise Marie-Madeleine MICHEL.

« Nous sommes conscients que les ressources de l'ARS sont très contraintes au regard des défis qui s'ouvrent à nous à Guingamp notamment, pour développer et ancrer l'Hôpital sur du long terme. Nous savons que ces moyens sont insuffisants pour parvenir à lutter efficacement contre une concentration de l'offre vers les grands centres urbains en Côtes d'Armor et plus généralement en France.

J'en appelle donc au gouvernement pour donner enfin à ses agences régionales de santé les moyens d'atteindre les orientations et objectifs qui leurs sont assignés, et pour relever le challenge du maintien de la présence de médecins, toutes spécialités confondues, dans les secteurs plus ruraux.

Cet engagement de l'Etat est indispensable en ce qui concerne l'Hôpital, comme nous le constatons aujourd'hui avec la maternité de Guingamp, mais encore pour les EHPAD, comme nous l'avons déjà souligné avec force il y a quelques semaines », conclut Alain CADEC.

CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
YVES COLIN
Cabinet du Président
T. 02 96 62 46 56
Port. 06 89 09 52 08
yves.colin@cotesdarmor.fr